

Enfin, les membres du groupe ont souligné avec insistance, comme l'ont fait leurs collègues des trois autres groupes de travail, l'importance d'établir clairement les objectifs de la participation canadienne aux organisations internationales qui s'occupent de culture, d'éducation et de communications. Le Canada devrait élaborer des mesures du rendement qui puissent servir à déterminer la valeur par rapport à l'investissement en ressources humaines et financières.

CONCLUSION

Nous avons déjà souligné le consensus presque total au Forum sur l'importance que les institutions internationales revêtent pour l'avenir du Canada. Nation commerçante dont les activités économiques sont intégrées à l'économie mondiale, sa prospérité et sa sécurité futures sont indissolublement liées à un régime basé sur les règles. Mais cette nécessité va aussi dans le sens de nos intérêts. La prospérité et la sécurité du Canada ne peuvent être assurées que dans un monde où sont largement partagées ses valeurs fondamentales du respect des droits essentiels de la personne, de la saine conduite des affaires publiques, de l'équité et de la tolérance. La famille d'institutions mondiales et régionales qui appuient la prospérité durable, l'équité, la saine conduite des affaires publiques, le respect des droits de la personne et la tolérance à l'égard de la diversité présente donc un intérêt fondamental pour le Canada. C'est précisément parce que les institutions internationales sont